

BioSenic tiendra une seconde assemblée générale extraordinaire le 28 novembre 2025

Les documents préliminaires pour l'assemblée générale extraordinaire ont été mis à disposition sur le site web de la société

Saintes, Belgique, le lundi 10 novembre à 7h00 – BioSenic (Euronext Bruxelles et Paris : BIOS) invite ses actionnaires et les détenteurs de droits de souscription nominatifs et d'obligations convertibles nominatives de BioSenic à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 28 novembre 2025 à partir de 14h00 (heure belge) devant le notaire Tim Carnewal (ou tout autre notaire associé de Berquin Notaires), Avenue Lloyd George 11, 1000 Bruxelles.

Cette seconde assemblée générale extraordinaire prendra une décision à propos de tous les points à l'ordre du jour étant donné que le quorum n'a pas été atteint pour la première assemblée générale extraordinaire qui devait se tenir le 30 octobre 2025, tel que constaté dans un acte notarié du même jour.

La convocation à l'assemblée, y compris l'ordre du jour et les motions soumises au vote, sont publiées aujourd'hui au Moniteur belge et dans La Libre.

Les documents et informations préliminaires relatifs à cette assemblée ont été mis à disposition et peuvent être consultés sur le site internet de BioSenic, dans la rubrique *Investisseurs / Assemblée générale des actionnaires*, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Il est par ailleurs possible de recevoir gratuitement ces documents sur simple demande par e-mail à generalassembly@biosenic.com ou par téléphone au +32 (0)493 09 73 66. L'ensemble de ces documents est également disponible au siège de BioSenic, Avenue Léon Champagne 3, 1480 Saintes (Tubize), Belgique.

À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie qui possède une longue expérience scientifique et clinique dans le domaine de l'orthopédie et des thérapies régénératives, spécialisée dans le développement clinique de thérapies pour la réparation des os et du cartilage.

BioSenic détient toujours des participations dans ses actifs cliniques ALLOB et JTA, mais se concentre désormais sur un développement conjoint avec 4Moving Biotech d'une thérapie modificatrice de la maladie à base de GLP-1 à usage vétérinaire, en particulier pour la récupération après une chirurgie ligamentaire chez les chiens. Biosenic se concentre également sur d'autres nouveaux partenariats potentiels.

BioSenic est basée à l'Avenue Léon Champagne 3, 1480 Saintes (Tubize), Belgique. Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.biosenic.com>

Pour plus d'informations, merci de contacter :

BioSenic SA

Finsys Management SRL, représentée par son représentant permanent Jean-Luc Vandebroek, administrateur délégué ad interim
investorrelations@biosenic.com

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. Du fait de leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs soient exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué presse.